

Le Calétusien

2024



Les mots du Maire		1
Personnel municipal / Etat civil		2
Budget 2024		4
Tarifs communaux		6
Vie scolaire		7
2024 en images		8
Commémorations		12
Pompiers		13
Challet à l'extérieur		14
En bref...		15
Travaux		16
Vie associative		18
Les autorisations de travaux		21
Les services à la personne		22
Civisme		23
Cartes d'identités – Passeports		24
Quelques conseils & rappels		25
La collecte des déchets		26
Point d'accès au droit		27
Infos pratiques		28



Chères Calétusiennes, Chers Calétusiens,

La fin de l'année est animée par les célébrations de Noël et du Nouvel An. Elles sont synonymes de convivialité, de bonheur et de retrouvailles avec vos familles et vos proches mais aussi de souvenirs nostalgiques, en pensant, à celles et ceux qui nous ont quittés. Ces mots qui nous rappellent simplement la vie avec ses émotions et ses épreuves.

C'est toujours avec une profonde attention que je rédige cet édito pour ce traditionnel bulletin annuel qui marque la fin d'une année (déjà !). Cette année, j'ai souhaité l'écrire à travers les lettres de notre cher village, avec mon ressenti. Cela fait maintenant 10 ans que je me consacre avec honneur et dévouement et je vous suis profondément reconnaissante de cette confiance.



Comme Cohésion. Notre commune est un lieu où la cohésion sociale est une force. Que ce soit dans les projets ou événements communaux et associatifs. Nous avançons ensemble dans un esprit de communauté et de solidarité qui nous caractérise. Nous mobilisons tous les forces vives dans un esprit constructif et serein. Un grand merci à toutes et à tous !

Homme Harmonie. Vivre à Challet c'est vivre en harmonie avec la nature mais aussi avec nos voisins et nos amis. Merci aux habitants pour leurs actions en faveur de l'environnement et pour entretenir de bonnes relations en respectant autrui. Afin que chacun entretienne sa propriété et ses abords, un arrêté municipal a été mis à jour concernant les trottoirs, caniveaux, haies...

Acomme Ambition. Challet ne cesse d'évoluer. L'ambition de notre municipalité est de continuer à améliorer la qualité de vie et la sécurité de ses habitants. Depuis ces dernières années, les différents travaux et investissements vont dans ce sens. Un bilan honorable (aménagement de sécurité, un espace intergénérationnel, rénovation logement communal, de la mairie et de la salle communale en passant par les travaux de l'église...) tout en ayant en tête de nouveaux projets pour l'avenir (columbarium...).

Lcomme Liens. Les liens qui unissent les habitants sont solides. Cela nous permet de construire une communauté soudée et bienveillante. Nos comportements sont déterminants dans le quotidien de tous. Sans oublier que nos enfants sont le reflet de nos actions.

Maintenons et renforçons le bien-vivre ensemble qui est l'affaire de tous. Il est important que chacun s'y sente bien. Participez aux animations sans modération. Les associations ont besoin de votre présence et de votre aide pour continuer à apporter des rires à vos enfants et du bonheur aux plus grands !

Lcomme Lumière. Notre village brille par ses initiatives et par ses actions ! Les idées fusent à tous les niveaux, conseillers et bénévoles font de leur mieux pour vous satisfaire, vous servir et vous apporter des avancées, de l'animation, de la vie en gardant à l'esprit CHALLET. Cette année, de belles et nouvelles lumières entrent dans l'église avec la réalisation d'un magnifique vitrail : une rosace dont je salue le professionnalisme de l'atelier verrier PICOL. Il est essentiel de préserver notre patrimoine et transmettre aux nouvelles générations notre Histoire. Ces moments partagés sont le ciment de notre mémoire collective.

Ecomme Engagement. En tant qu'élus, nous nous sommes engagés à être disponibles, à l'écoute de vos attentes et de vos besoins, de gérer et d'administrer la collectivité avec rigueur, bon sens et pragmatisme. Chaque dépense est réfléchiée et mesurée. Chaque acte également. Les engagements de chacun (élus, membres associatifs, pompiers...) contribuent au développement et à la sérénité des habitants.

Tcomme Travail. A Challet, nous avons toujours eu des agents communaux impliqués et sérieux. Après un début d'année compliquée suite à un erreur de recrutement, notre village a retrouvé sa propreté et son rayonnement légendaire. Les déboires des premiers mois ont été vite oubliés. Je félicite, Christophe, notre nouvel agent technique d'avoir eu la détermination et la motivation de tout remettre d'équerre. Je souhaite également un plein épanouissement à Yann, notre nouveau secrétaire de mairie avec qui je collabore dorénavant. Une pensée à celle qui m'a accompagnée pendant cette décennie et qui s'est envolée vers d'autres horizons.

Que 2025 soit une année pleine de projets, de solidarité et de moments de joie pour vous et vos proches... et bien évidemment pour le Conseil Municipal.

Votre Maire,

*Bien cordialement,
H. Denieault*

Arrivée d'un nouveau secrétaire de mairie :

Après 10 ans de collaboration, Hélène BURGUET nous a quittés pour sa commune de résidence, pour un temps plein. Un solide binôme maire / secrétaire de mairie, si essentiel à la bonne administration de la commune. Yann RISSE, qui débute dans le métier, a été recruté pour la remplacer. Nous lui souhaitons une bonne intégration.

Arrivée d'un nouvel agent communal :

Un début d'année compliqué suite à une erreur de recrutement mais, heureusement, Christophe GARCHERY a su relever le défi. La municipalité félicite cet agent sérieux et consciencieux. Son professionnalisme et son écoute font l'unanimité.

Merci aux habitants qui ont, naturellement, apporté leur aide lors de ces mois difficiles, où notre village, n'était plus entretenu comme il fallait. Mais c'est déjà oublié !

Merci également pour votre patience à tous.

ÉTAT CIVIL

Pacs



**RIO Steeven
& ALADJANI Marie le 19 mars**

Décès / Inhumations

**ARTÉCHÉA Alain
HUET Daniel
RENUCCI Madeleine épouse LEBAILLY
TESSIER Patrice
BETRON Jean-Michel
MASSOT Éric
THENAISIE Marie-Christine épouse LATIMIER**

**le 25 janvier
le 1er mars
le 18 juillet
le 02 août
le 23 septembre
le 19 octobre
le 19 octobre**

Tous travaux
de Menuiserie

Fenêtres
Volets
Portails
Bois
Pvc
Alu



Agencement
sur mesure

Intér / Exter
Cuisines
Parquets
Terrasses
Isolation
Cloison

Dimitri TACHAT

2, rue Gauvaine - 28300 CHALLET

Tél. 02 37 33 07 45 - Port. 06 89 51 05 18

e-mail : contact@menuiserie-tachat-agencement.com

www.menuiserie-tachat-agencement.com



SDB CONCEPT

PLOMBERIE - CARRELAGE D'INTERIEUR

28300 CHALLET

SYLVAIN BRUNET

06 01 42 57 57

sdbconcept.brunet@gmail.com



Tabac - Presse - Jeux - Livraison à domicile

Alimentation Générale
Olivier Locket

35 rue du docteur Taugourdeau
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

Magasin
Entièrement
Rénové

Relais
pickup



HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, Mardi,
Jeudi, Vendredi
7h-13h • 15h-19h30

Samedi
8h30-13h • 15h-19h30

Dimanche
9h30-13h



02 37 65 28 10



epicerie.lochet@gmail.com

Livraison à domicile 15km
autour de TREMBLAY LES VILLAGES

COMMANDER
EN LIGNE

L'épicerie est équipée d'un photomaton
www.epicerie-lochet-28.fr



Assainissement,
branchements,
travaux de voirie,
viabilisation,
aménagements extérieurs...

ANSEAUME T.P.

06 09 49 77 27

Terrassement

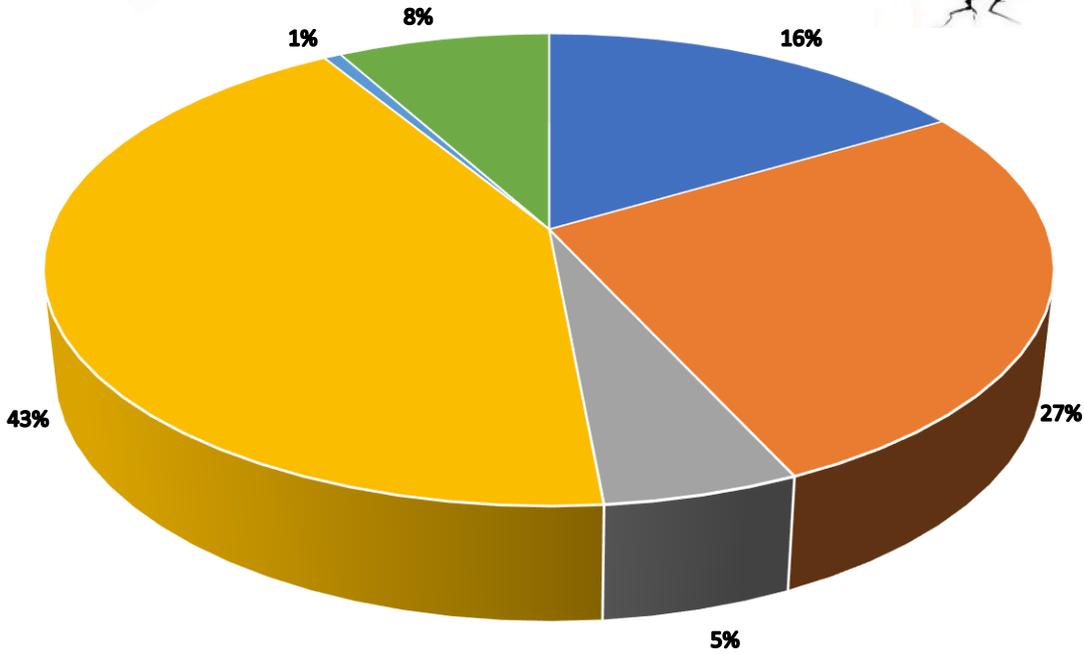
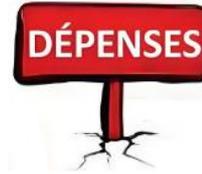
28170 SERAZEREUX



www.ansaumetp.fr



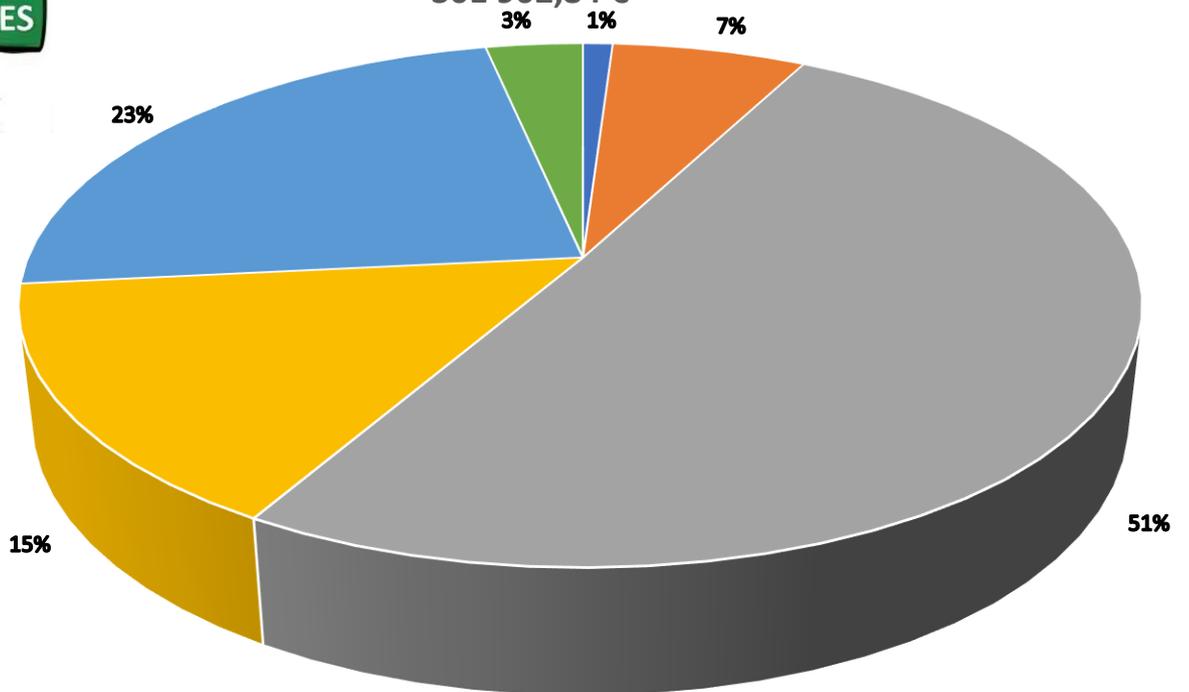
Dépenses de Fonctionnement 301 902,84 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Attributions de compensation
- Autres charges de gestion courante (dont SIRPEC : 77.40%)
- Charges financières

Recettes de Fonctionnement

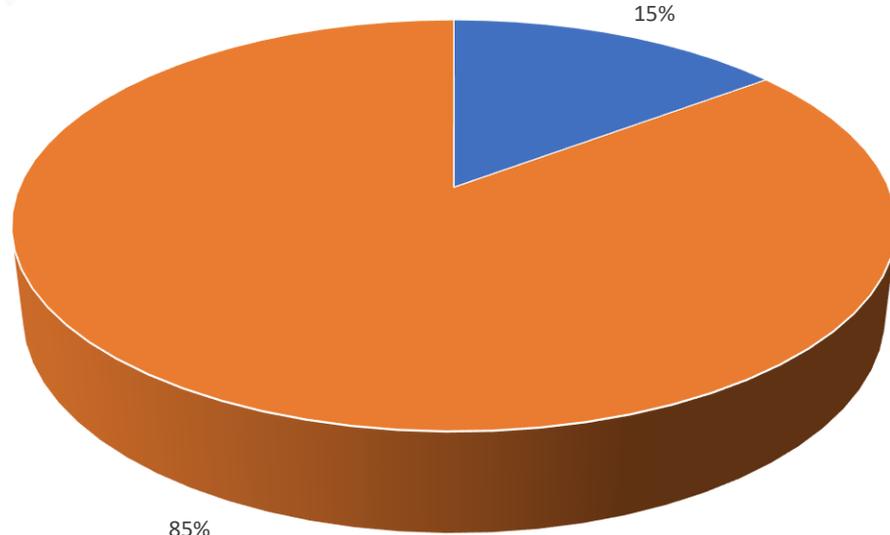
301 902,84 €



- Produits des services
- Fiscalité locale
- Résultat de fonctionnement reporté
- Dotations de solidarité communautaire
- Dotations et participations
- Revenus des immeubles

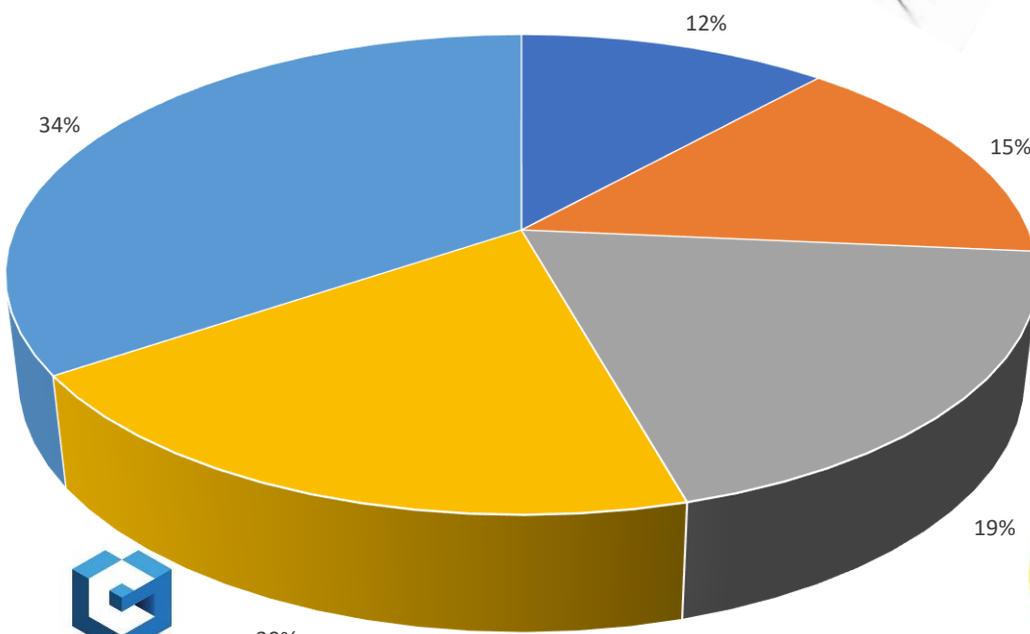


Dépenses d'investissement 99 995,97 €



- Emprunts et dettes
- Investissements et travaux

Recettes d'investissement 99 995,97 €



- Dotations et réserves
- Subventions de l'État
- Subventions du département
- Subventions de Chartres Métropole
- Solde d'exécution reporté

Salle communale

Capacité de la salle : 70 - 80 personnes

Coût de location de la salle :

- **Tarifs commune :**

Week-end (2 jours) :

220 € du 1^{er} mai au 14 octobre

280 € du 15 octobre au 30 avril

Journée en semaine :

60 € du 1^{er} mai au 14 octobre

70 € du 15 octobre au 30 avril



Rappel : à partir de la troisième réservation, le tarif "hors commune" sera appliqué.

- **Tarifs hors commune :**

Week-end (2 jours)

330 € du 1^{er} mai au 14 octobre

390 € du 15 octobre au 30 avril

- **Journée en semaine**

90 € du 1^{er} mai au 14 octobre

100 € du 15 octobre au 30 avril

- **Tarifs associations (à partir de la 3^{ème} réservation) :**

100 € du 1^{er} mai au 14 octobre

125 € du 15 octobre au 30 avril



La location de la salle est une recette pour la commune, aussi il est important que les Calétusiens respectent le règlement interdisant le prête-nom.



Depuis 2023, la création d'une régie de recettes permet le règlement des prestations en chèques, espèces.

Les tarifs seront révisés chaque année en fonction de l'inflation (Indice INSEE),

- **Cautions :**

- Caution couvrant les locaux, le matériel et le non-respect du règlement d'utilisation de la salle : 1000 €

- Caution ménage : 80 €

- **Location du vidéoprojecteur : 30 €**

- **Location de vaisselle :**

Ensemble repas : 1,50 €

1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café, 1 cuillère à soupe, 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 verre à pied, 1 flûte.

- **Ensemble vin d'honneur : 0,50 €**

1 verre à pied et 1 flûte à champagne

(Possibilité de louer la vaisselle à l'unité)



Cimetière

- Concession trentenaire

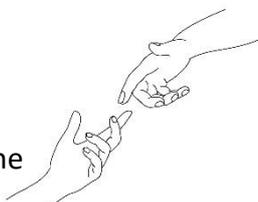
- Concession cinquantenaire

- Concession trentenaire cavurne

160 €

250 €

160 €



À VENIR

: un columbarium...



▪ Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Environs de Clévilliers (SIRPEC) est constitué de 4 communes (Clévilliers, Challet, Briconville et Fresnay-le-Gilmert).

Président : Alain BELLAMY, maire de Clévilliers - Vice-Présidente : Hélène DENIEAULT, maire de Challet

L'école compte 171 élèves répartis en 8 classes (un effectif en baisse).

Elle dispose des services nécessaires comme la restauration, la garderie du matin et du soir avec de belles amplitudes, l'étude dirigée et le ramassage scolaire.

Notre participation financière s'élève à 95 839 € pour l'année 2024. En effet, chaque commune budgétise et règle une somme afin d'assurer ces services et le fonctionnement selon une clef de répartition prenant en compte la population ainsi que le nombre d'enfants du village inscrits.

Nous avons 36 enfants scolarisés dont 13 en maternelle et 23 en élémentaire.

Pour tout contact et/ou renseignement :

Mairie de Clévilliers au 02.37.23.96.22 - mairie.clevilliers@gmail.com

Adresse mail du SIRPEC : sirpec28@gmail.com

Ecole de Clévilliers : 02.37.23.90.38 - Directrice : Isabelle DAMY



Opération lutte contre le gaspillage alimentaire :



Cette année (2023-2024) Chartres Métropole a mené une opération d'accompagnement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.

6 candidatures de restaurants scolaires ont été retenues, dont celle du SIRPEC. Cette étude a été réalisée uniquement sur les élèves de l'élémentaire (CP à CM2).

Les agents du restaurant scolaire ont contribué à la réalisation de cette opération (réunions en février, avril, juin 2024 – pesées fines des aliments du 14 au 26 mars – 40 enfants de tous niveaux interrogés).

Le SIRPEC est la collectivité qui a fait le moins de gaspillage alimentaire (81 gr/convive/repas) ; la moyenne nationale étant de 120g/convive/repas.

Message de l'Association des Parents d'Élèves :



« L'équipe se renouvelle ! Nous sommes heureux d'accueillir 2 nouveaux membres, bienvenue à Thiphaine et Loriane ! L'APE compte désormais 7 membres avec Marine PRETESEILLE, la Présidente, Margaux FROGER, la trésorière, Mégane, Gaël, Typhaine et Loriane. »

Contacts :

E-Mail : ape.clevilliers@gmail.com

Page Facebook : Ape Clévilliers

À vos agendas ! Quelques dates à retenir :

- 19 janvier 2025 : Après-midi Jeux (Salle communale de Challet)
- 30 mars 2025 : Loto (Salle des fêtes de Clévilliers)
- 24 juin 2025 : Kermesse de l'école



BONNE
Année!

20 janvier : Vœux de la Municipalité

Merci pour votre présence nombreuse !
L'occasion d'échanger et d'aborder 2024 sereinement, tous ensemble.

L'équipe municipale a pu rencontrer les habitants et tous les acteurs de la vie communale (70 convives) autour du verre de l'Amitié.



🗳️ 9 février : cérémonie citoyenne

Quelques jeunes ont répondu à l'invitation du Conseil Municipal et de la commission communale de révision de la liste électorale. Après quelques mots sur ce devoir civique et citoyen, leurs cartes électorales leur ont été remises sous les regards admiratifs de leurs parents.

👉 L'entrée dans la vie citoyenne !! Madame le Maire les a encouragés à participer aux tenues du bureau de vote lors des prochaines élections.

Un verre de l'Amitié a clôturé la soirée.



17 mars : loto du Comité Des Fêtes :

Une cinquantaine de participants était concentrée sur leurs cartons pour remporter les lots confectionnés par l'équipe des bénévoles.

Un dimanche bien agréable comme on les aime dans notre village.

1^{er} avril : Chasse aux œufs :

Cette année, vous avez été nombreux, et l'équipe du Comité des Fêtes s'est faite surprendre.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle chasse aux œufs ! Merci à la famille MASSOT pour le prêt de leur grand jardin.



31 mai : Fêtes des voisins

Avant le repas de la traditionnelle Fête des voisins, la Compagnie « Les Manitas » a présenté son spectacle du dispositif « Art en Scène » offert par le Conseil Départemental. Un rassemblement convivial que tous les Calétusiens connaissent et apprécient. Merci aux nouveaux habitants qui ont participé à cette soirée de rencontre et de partage.



« Les Manitas »

13 juillet : festivités nationales

L'équipe municipale et les bénévoles du Comité des Fêtes ont organisé la soirée du 13 juillet (repas et bal).

Lors du repas, un jeu concours du meilleur dessert était proposé. Les lauréates ont été récompensées (fleurs et panier garni) après des votes très serrés. Merci à celles et ceux qui ont participé à cette animation.

L'occasion d'essayer la country avec une partie de l'équipe de Lucien GLOTIN. De franches rigolades sur ces rythmes qui ont permis à tous, finalement, de faire quelques pas !



Annulé !

Vide-greniers :

En raison d'un nombre insuffisant d'inscrits au vide-greniers, celui-ci a été annulé par les organisateurs. Le Comité des Fêtes donne rendez-vous l'année prochaine pour la 30^{ème} édition.

21 septembre : Nettoyage de la rentrée

Notre commune participe tous les ans à cette animation organisée par Chartres Métropole !

Merci aux inscrits, merci aux jeunes qui ont donné de leur temps du week-end pour nettoyer la nature.

Une action en faveur de l'environnement. Trop de déchets ramassés le long de la RN154 !

Le village, quant à lui, est propre, grâce à notre agent communal et au civisme des habitants.



31 octobre : Halloween

Le Comité des Fêtes attendait les enfants à la salle des fêtes, après la récolte des friandises, pour la soirée d'Halloween !

Merci aux habitants qui offrent des bonbons et qui décorent leur maison pour l'occasion. Un bel exemple, ici, rue André Huet

Philippe et Murielle distribuait des bonbons dans une ambiance effrayante mais festive.



Devant chez Philippe et Murielle

Banquet du 11 novembre de Challet / Clévilliers

Après les commémorations respectives, 53 convives se sont réunis pour ce traditionnel banquet du 11 novembre. Les 2 maires ont rappelé l'importance de maintenir ce moment de convivialité. L'occasion, cette année, de présenter le nouveau personnel communal de Challet.



Hélène DENIEAULT et Alain BELLAMY avec leurs doyens du repas.

Marie-France et André BINAU & Barbara MAUNE DE LA VAISSIERE – Guy VACHARD

Distribution des colis

Une cinquantaine de colis a été distribué aux habitants de 65 ans et plus. L'occasion pour l'équipe municipale d'aller à la rencontre de leurs seniors.

15 décembre : Noël des enfants de la Commune

Le comité des fêtes a offert un très bel après-midi aux calétusiens.

La troupe "il était une fable" a émerveillé les enfants avec leur beau spectacle et le Père Noël a distribué ses chocolats.



8 mai : Commémoration du 79ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Dans la nuit du 7 au 8 mai 1945, la seconde guerre mondiale s'achevait en Europe.

L'Allemagne nazie capitulait face à la mobilisation des Alliés.

Vous avez été nombreux à vous réunir au Monument aux Morts à l'occasion du dépôt de la gerbe et des lectures officielles.



11 novembre : commémoration du 106ème anniversaire de l'armistice de 1918 :

Perpétuons ce devoir de mémoire et rendons ensemble un hommage solennel à nos héros disparus.



Gerbe du 11 novembre



Lectures officielles



Chants avec les enfants de l'école

Ste Barbe 2024 :

La traditionnelle Sainte Barbe (Sainte patronne protectrice) des pompiers de Challet a eu lieu à la salle communale le 12 janvier. Après les discours officiels, des nominés ont été récompensés.

L'occasion de remettre les médailles d'honneur au Caporal Chef Gaël Glotin pour ses 30 ans de service, et au Lieutenant Didier Audureau pour ses 40 ans de service.

Merci à tous nos pompiers pour leur bravoure et leur disponibilité auprès de nos populations.



1er juin : Portes ouvertes des casernes du département :

Ici, les portes ouvertes du Centre d'Intervention de Challet



Merci au Lieutenant Didier AUDUREAU pour le nettoyage du centre d'intervention

Contact : Lieutenant AUDUREAU Didier
06 21 44 40 10
audureau.didier@neuf.fr

Les sapeurs pompiers de Challet-Clévilliers vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



Visite du Sénat le 26 novembre :

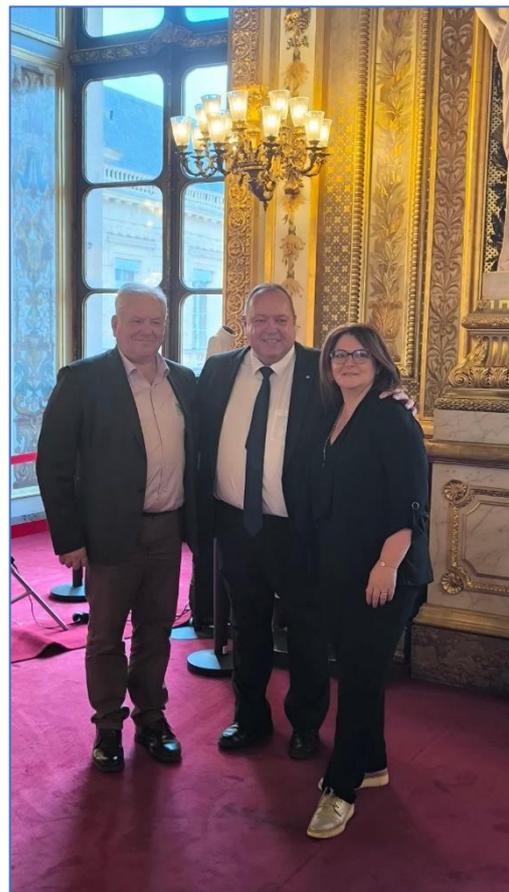
19 Calétusiens, élus (anciens et actuels), bénévoles et quelques habitants intéressés se sont rendus au Sénat, le 26 novembre (places limitées). Initialement prévue le 10 janvier, celle-ci avait été annulée en raison de la météo.

Un groupe de Clévilliers les a rejoints et un départ en bus a pu avoir lieu pour plus de commodité et de cohésion.

L'occasion de découvrir l'une de nos institutions, l'un des lieux les plus emblématiques de la République Française. Le Sénat joue un rôle essentiel dans l'élaboration des lois et dans le contrôle de l'action du gouvernement.

Franchir les portes du Palais du Luxembourg, nous a permis de mieux comprendre les missions et le fonctionnement des sénateurs qui y siègent.

Cette visite est aussi une invitation à réfléchir à l'importance de la participation citoyenne et au rôle de chacun dans la vie démocratique.



• **L'Association « Grâce au Jardin »**

Association installée près de Lièreville, après les Chaises, « Grâce au jardin » propose des légumes frais.

+ d'infos : <https://grace-au-jardin.fr/>

L'opportunité pour les habitants de pouvoir se fournir localement et de façon qualitative. L'offre s'étend, donc, dans nos environs, après Tremblay-les-Villages, Imbermais et Boullay-Thierry... Ce sont tous des passionnés qui vous accueillent et proposent des produits frais.

Une livraison a pu se mettre en place en mairie le vendredi après-midi pour les intéressés (entre le printemps et l'automne). Un service supplémentaire pour les calétusien(ne)s.



DES LÉGUMES
DE SAISON, PRODUITS
ET LIVRÉS PRÈS
DE CHEZ VOUS!

• **Initiative locale : Léna et ses abris à hérisson**



Dans le cadre de ses études, Léna Cornillard a demandé l'autorisation de confectionner et d'installer des abris/cabanes pour hérissons.

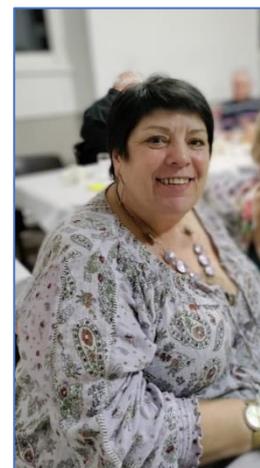
Merci pour cette initiative.

Nous lui souhaitons une belle continuation dans son projet.



• **Une retraite bien mérité pour Madame Violette ORTORE**

Notre esthéticienne a fermé, début août, après sept années d'activité, pour écrire de nouvelles pages. Elle tient à remercier tous les habitants et tout particulièrement ses clientes fidèles pour ses années d'exercice, passées dans la bonne humeur et placées sous le signe du bien-être !



Même pas mal

Eclairage patriotique du monument aux morts :

Mise en place d'un éclairage aux couleurs du drapeau français, afin de mettre en valeur le monument aux morts situé sur la place de l'église au cœur du village de Challet.

- Coût total du projet (HT) 1 643,80 €
- Subvention de Chartres Métropole 800,00 €
- Autofinancement 843,80 €



Ralentisseur rue de Fresnay :

Un ralentisseur a été installé rue de Fresnay pour limiter la vitesse des usagers de la RD 341.2 reliant Challet à Fresnay-le-Gilmert.



- Coût total du projet (HT): 8 852,00 €
- Subventions du Conseil Départemental : 4 426,00 €
- Subvention de Chartres Métropole : 2 213,00 €
- Autofinancement : 2 213,00 €

Achat de matériel :

L'équipement devenant vieillissant et essentiel au bon entretien de la commune, différents matériels ont été acquis (autoportée, débroussailleuse ...)

- Coût total du projet (HT): 4 212,08 €
- Subvention de Chartres Métropole : 2 106,00 €
- Autofinancement : 2 106,08 €

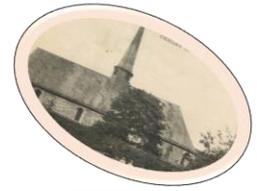


Aménagement de la rue des Trois Détours :

La rue des Trois Détours et l'entrée de la RD 135 ont été aménagées, l'un pour une meilleure sécurité, l'autre pour permettre au car scolaire de mieux manœuvrer.

- Coût total du projet (HT): 3 464,71 €
- Subvention de Chartres Métropole : 1 732,00 €
- Autofinancement : 1 732,71 €

Les travaux de rénovation de l'église



Le projet de rénovation a concerné plusieurs parties de l'église :

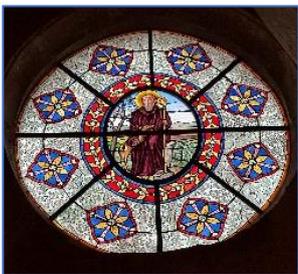
- La restauration des menuiseries formant l'autel de l'église puisque ces dernières présentaient des dégradations pouvant devenir dangereuses,
- Des travaux sur les différentes évacuations des eaux pluviales,
- La restauration d'un vitrail au niveau de l'autel,
- La création d'une rosace en technique traditionnelle du vitrail sur l'ouverture circulaire se trouvant sur le pignon principal de l'église,
- Un audit de l'installation et des équipements campanaires au niveau du clocher.

Coût total du projet (HT) :

	49 492,31 €
Subvention du Conseil Départemental :	14 847,00 €
Subvention de l'État :	14 847,00 €
Subvention de Chartres Métropole :	9 899,00 €
Autofinancement :	9 899,31 €



L'Autel de l'église, après restauration



Création de la rosace



Restauration du vitrail, St Gilles,
St patron de notre église



Inauguration de la rosace



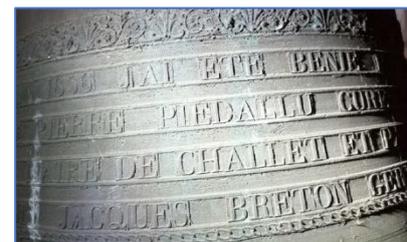
La cloche de l'Eglise St Gilles de Challet a 168 ans !

Elle a été bénie en 1856 par M. Victor Bernard SOUASAY curé de St Valérien de Châteaudun en présence de M. Pierre PIEDALLU curé de cette paroisse, et nommée Marie-Louise par M. Germain Louis GUERIN propriétaire et maire de Challet et par Dame Marie Anne Angélique GUERIN propriétaire à Chartres (devenus donc son parrain et sa marraine).

Sur la cloche, on retrouve les représentations du Christ et de St Pierre.

Fondeur : MAHUET en 1856
Poids estimé : 384 kgs
Diamètre : 870 mm
Musicalité : Sol # octave 3

Un peu
d'histoire !



Un audit réalisé en 2024 par l'entreprise Bodet permet de mettre en lumière les points forts, mais aussi les risques et points faibles à résoudre.
2025 sera donc l'année de sa restauration et de quelques travaux pour renforcer et solidifier son environnement !

Le tissu associatif permet à Challet d'être une commune dynamique et active.

L'engagement des bénévoles permet de proposer tout au long de l'année de nombreuses animations et activités.

N'hésitez pas à participer à celles-ci et pourquoi pas rejoindre les équipes !

- **Comité des Fêtes de Challet :**



L'association organise diverses animations tout au long de l'année comme la chasse au œufs, le vide-greniers, la soirée d'Halloween...

L'assemblée générale du Comité des Fêtes a eu lieu vendredi 7 juin. Stéphanie MARTIN Y MATEOS, que nous remercions, ne souhaitant pas renouveler, un nouveau bureau a été élu avec, comme Président, Philippe WOIVRE.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur investissement.

- **À suivre en 2025, quelques dates à retenir :**

Repas à thème le 22 mars, chasse aux œufs de Pâques le 21 avril, rencontre de pétanque le 24 mai, vide-greniers et forum des associations le 6 septembre, halloween avec le bal des petits monstres le 31 octobre, spectacle de Noël le 6 ou 7 décembre ...

Philippe et toute l'équipe seront ravis de répondre à vos questions et d'échanger avec vous.

Contact : cdf.challet@gmail.com

- **Sports et Loisirs Challet-Bailleau-l'Évêque (SLCB) vous propose diverses activités :**

L'association compte 60 licenciés pour la saison 2023-2024. Son comité directeur est constitué de 7 personnes à votre écoute pour différentes idées et projets sportifs et extra-sportifs SLCB vous propose toute l'année, avec licence UFOLEP, des activités sportives, comme l'aïkido et la pétanque, sur les communes de Challet et de Bailleau-l'Évêque ainsi qu'une permanence à la bibliothèque de Challet le mercredi.

L'association vous propose aussi en cours d'année la participation à un repas à thème, un tournoi de pétanque, une participation à la fête de la musique de Bailleau-l'Évêque et notre présence au vide grenier de Challet.

Cette année, en accord avec l'école de Bailleau-l'Évêque, les sections Aïkido et Pétanque interviendront auprès des élèves de l'école primaire dans le cadre « Sport à l'école ».

Contact : contact@slchalletbailleau.fr

- **Aïkido (proposé par Philippe WOIVRÉ)**

Mardi Bailleau-l'Évêque

Salle communale de Bailleau-l'Évêque

- Enfants de 18h00 à 19h00

Mercredi Challet

Salle communale de Challet

- Adolescents et adultes de 19h00 à 20h30

Cours dispensés par un enseignant diplômé fédéral.

Renseignements au 06.61.88.79.54 / 06.20.88.93.25

- **Pétanque (proposée par Frédéric BORGES)**

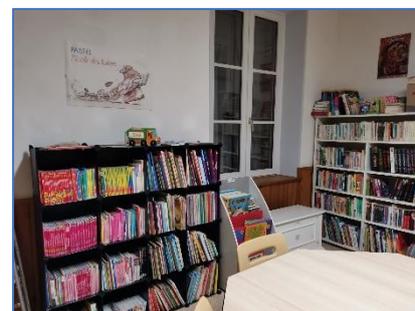
Boulodrome dans le parc Olivier GAULT de Bailleau-l'Évêque

- Mercredi de 14h30 à 19h00

- Vendredi de 17h00 à 20h00

Renseignements au 06.63.12.45.33

Au-delà de la partie sportive, SLCB assure régulièrement la permanence de la **bibliothèque de Challet** un mercredi sur deux de 18h00 à 19h00. Brigitte CATTANÉO vous accueille dans une ambiance chaleureuse et studieuse.



Association de chasse :

L'Association de chasse de Challet dépend de la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir.

Président : Monsieur Pascal MENAGER au 06.66.93.11.75



Les Arrêtés concernant la chasse sont consultables sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

Association Familles Rurales de Clévilliers - Challet – Briconville :

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour un voyage de relaxation et de découverte de soi et vous préparer à lâcher prise en pratiquant le Hata Yoga.

Vous pouvez également pratiquer des cours de fitness pour maintenir votre forme physique et augmenter votre endurance et surtout favoriser un état d'esprit positif.



Marché en faveur du Téléthon, Clévilliers, Le 16 novembre.

L'Association s'est mobilisée, de nouveau, pour le Téléthon, le Samedi 16 Novembre 2024, avec l'Association "Ensemble donnons la force aux 3 MA" en organisant une marche solidaire.

Nous remercions les participants dont le soutien a été essentiel à la réussite de cet évènement qui a permis de récolter 96€. À cela, s'ajoute un don de 100€ de l'Association Familles Rurales et l'intégralité a été reversée à l'AFM Téléthon pour financer la recherche.



Contact : Madame Annie RENARD au 06.61.69.76.16

L'association « Passion Country 28 » :

Présent à la salle communale de Challet, les jeudis de 19h à 20h. Le groupe rassemble 16 danseurs.

**Contact : M. Lucien GLOTIN
Tél : 06.03.53.43.90**



BOUTIQUE À LA FERME



Fruits et légumes de saison
cultivés naturellement
& produits locaux
fromage, viandes, produits
laitiers, épicerie, vrac...

Lundi et mardi: 15h-19h
Mercredi, jeudi et vendredi:
9h-12h30 et 15h-19h
Samedi 9h-12h30



1 rue des fontaines, Minières, 28210 LE BOULLAY-THIERRY

www.lepotagerdediane.fr



Déco Espaces Verts

**Création Entretien
Clôtures**

Pavage Dallage

Maçonnerie paysagère

Clôtures et murets

Elagage et abattage

Plantations



Bien-être
Spa / sauna
Hydromassage

ZA 9 impasse du Bois Bellier
28190 FONTAINE LA GUYON

www.decoespacesverts.fr

decoespacesverts@orange.fr

02 37 26 71 62
06 88 21 72 18

EKO

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

17 bis rue Gauvaine

28300 Challet

06.58.45.66.89

ekopc@outlook.fr

Le Restaurant



Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
et tous les vendredis soirs

OG. TRAITEUR

Organisation complète
de vos repas et réceptions

Produits
Terres d'Eure & Loir

47 rue du Docteur Taugourdeau
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

02 37 65 29 40 - 06 65 08 86 21

olivier.gloux0873@orange.fr / <http://www.og-traiteur-28.fr>

SIRET : 515 069 458 00013





01 Je modifie l'extérieur

en édifiant ou modifiant un portail, une clôture ; en changeant la couleur des portes, du crépi...

> DÉCLARATION PRÉALABLE

02 J'aménage mon garage en pièce habitable

> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- il fait moins de 40 m²
- il fait plus de 40 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- il fait moins de 20 m²
- il fait plus de 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

03 Je crée ou modifie une ouverture

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

04 J'installe des panneaux solaires

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

05 Je rénove la toiture

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

06 J'installe une fenêtre dans le toit

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

07 J'installe un abri de jardin

- de moins de 5m²

> AUCUNE FORMALITÉ*

- entre 5 m² et 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

* en respectant tout de même le règlement du PLU.

08 Je construis une véranda

> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- de moins de 40 m²
- de plus de 40 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- de moins de 20 m²
- de plus de 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

09 Je rénove ma façade

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

10 J'installe une piscine enterrée ou hors-sol

- de moins de 10 m² ou qui ne reste en place que 3 mois maximum par an

> AUCUNE FORMALITÉ

- de 10 à 100 m², sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1,80 m de haut)

> DÉCLARATION PRÉALABLE

- de plus de 100 m² ou dont la couverture dépasse 1,80 m de haut

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Bon à savoir

- La commune a 1 mois pour instruire une déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe dans le périmètre des monuments historiques.
- Le délai d'instruction d'un permis de construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.
- Pour tout projet excédant 150 m² (création ou agrandissement), vous avez obligation de faire appel à un architecte.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

➔ Agence Postale de Clévilliers :

Voici les horaires d'ouverture de l'agence postale de Clévilliers où Valérie vous attend pour toutes opérations postales (envois et/ou retraits des colis ou recommandés, achats de timbres ou produits divers..).

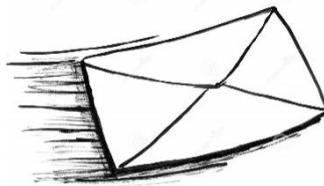
Lundi : 13h30 – 18h00

Mercredi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 8h15 – 11h30

Vendredi 13h45 – 18h00

1er et 3ème samedi du mois : 9h00 – 12h00



Tarifs

Billet unitaire

2,50

le trajet

la carte 10 voyages

23

la carte

Gratuit pour :

- Les abonnés Jeunes & Filiplus uniquement en période de vacances scolaires sur présentation et validation de l'abonnement en cours de validité.
- Les accompagnants des personnes à mobilité réduite dont la Carte Mobilité Inclusion « Invalidité » porte la mention « besoin d'accompagnement ».
- Les enfants de moins de 6 ans.

Prise en charge

- PERSONNES VALIDES**
de votre domicile à une de nos 12 destinations.
- PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**
de votre domicile à une adresse de votre choix à Chartres.
- ABONNÉS JEUNES & FILIPLUS**
Période de vacances scolaires d'un point d'arrêt du réseau Filibus à une de nos 12 destinations.

VOYAGEZ à la demande

Depuis les communes non urbaines de Chartres métropole

Réservez au : 0 801 90 10 28

(service et appel gratuits)

à la Demande

0 801 90 10 28

(service et appel gratuits)

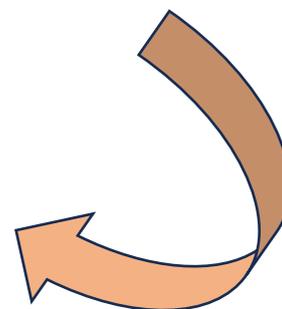
EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur notre site

www.filibus.fr

CHARTRES MÉTROPOLE

Transport à la demande. Un service de Chartres Métropole apprécié par tous.



➔ Les maisons France Services vont permettre de simplifier la relation des usagers aux services publics.

La mairie de Tremblay-les-Villages a été labellisée Maison France Services !

Des permanences de différentes administrations de l'Etat et partenaires ont lieu chaque semaine (Finances publiques, Pôle emploi, Mission locale, CAF, MSA, CPAM, assurance vieillesse...).

Notre commune étant géographiquement proche de celle de Tremblay-les-Villages, l'accès à ces services peut être une aide non négligeable pour vous, notamment les demandeurs d'emploi, les personnes âgées, les personnes n'étant pas équipées d'outils numériques et informatiques ou dans l'impossibilité de réaliser des démarches en ligne.

Un dépliant présentant la structure, ses activités et les permanences des partenaires a été distribué et d'autres exemplaires sont disponibles en mairie de Challet.

Pour plus d'infos contactez la Mairie de Tremblay-les-Villages au 02.37.65.28.18.



Entretien des trottoirs et des caniveaux :

La Municipalité rappelle que, par Arrêté Municipal mis à jour le 01/10/2024, il est fait obligation aux propriétaires ou locataires de propriétés bâties ou non bâties de maintenir leur trottoir en bon état de propreté. A terme, si cet arrêté n'est pas respecté, la municipalité fera intervenir l'agent communal et facturera le temps passé.

Arrêté affiché et disponible sur le site de la mairie.



⇒ Merci de rentrer vos containers d'ordures ménagères et de tri sélectif après chaque ramassage ou collecte.

Brûlage interdit des déchets :

Comme le stipule l'Arrêté Préfectoral du 29 juillet 2013, nous rappelons que le brûlage à l'air libre, des déchets ménagers (cartons, plastiques, pneus...) ainsi que des végétaux, par les particuliers sur leur propriété, est interdit tout au long de l'année. Ainsi, il est formellement interdit d'allumer des feux sur le territoire de la commune de CHALLET. La déchetterie de Pierres ainsi que celles de Chartres Métropole (Champhol, Chaunay, Dammarie et Saint-Aubin-des-Bois) sont à votre disposition.

A noter que la benne de déchets verts est présente l'été sur Fresnay-le-Gilmert.



Déjections canines :

Le nombre croissant de compagnons à 4 pattes en promenade augmente les déjections sur les trottoirs et les allées. Nous comptons sur votre sens du civisme pour les ramasser.

Nuisances sonores :

L'Arrêté Préfectoral N° 2012247-0004 du 3 septembre 2012 règlemente les nuisances sonores.

L'utilisation des tondeuses thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... est autorisée les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Tapage nocturne :

Entre 22 heures et 7 heures du matin les bruits ou tapage nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende.

Entretien des haies :

Les arbres, les haies, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine.

A défaut d'exécution des opérations d'élagage des arbres ou racines les propriétaires riverains ou leurs représentants seront mis en demeure de procéder à leur retrait.

En cas de mise en demeure non suivie d'effets, le Maire pourra poursuivre les administrés en faute.



☞ Prendre rendez-vous dans une Mairie équipée !

Liste des pièces à fournir (à se faire confirmer lors de la prise de rendez-vous)

- Une photo d'identité réglementaire ;
- Un justificatif de domicile ;
- Le numéro de pré-commande attribué après la pré-saisie sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>
- L'ancienne pièce d'identité.



Attention !!! Connaître avant la saisie, les renseignements concernant vos parents (Nom du papa, nom de jeune fille de la maman, les prénoms, lieu et date de naissance de chacun !

En plus, prévoyez dans le cas d'une première demande :

- Une copie intégrale d'acte de naissance

Arrondissement de CHARTRES		
Ville	Numéro de téléphone	Lien internet
AUNEAU	02.37.31.70.20	http://www.ville-ab2s.fr/
CHARTRES	02.37.23.40.00	https://www.chartres.fr/
COURVILLE-SUR-EURE	02.37.18.07.90	http://www.courville-sur-eure.fr/
EPERNON	02.37.83.40.67	http://www.ville-epernon.fr/
ILLIERS COMBRAY	02.37.24.00.05	http://www.illiers-combray.com/
LUCÉ	02.37.25.68.25	http://www.luce.fr/
LUISANT	02.37.88.00.70	http://www.luisant.fr/
MAINTENON	02.37.23.00.45	http://www.mairie-maintenon.fr/
NOGENT-LE-ROI	02.37.51.42.88	https://www.nogentleroi.fr/
LES VILLAGES VOVÉENS	02.37.99.14.95	http://www.villages-voveens.fr/
TOURY	02.37.90.50.60	http://www.ville-toury.fr/
TREMBLAY-LES-VILLAGES	02.37.65.28.18	http://www.tremblaylesvillages.com/
Arrondissement de DREUX		
ANET	02.37.62.55.25	http://www.ville-anet.fr/
BREZOLLES	02.37.48.20.45	http://www.brezolles.fr/annuaire/fiche-7-mairie.html.fr
CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS	02.37.51.08.18	https://www.chateauneuf-en-thymerais.fr
DREUX	02.37.38.84.12	http://www.dreux.com/
VERNOUILLET	02.37.62.85.00	http://www.vernouillet28.fr/
SENONCHES	02.37.37.76.76	https://www.senonches.fr/

A votre service ! SOLiHa et Chartres Rénov'habitat

Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA est porté par l'engagement citoyen de ses administrateurs bénévoles et la compétence de ses professionnels au service du projet habitat des personnes et des territoires, dans ses dimensions environnementales et sociales.

Son objectif principal est de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

Toutes les associations SOLIHA sont agréées Service social d'intérêt général par l'Etat.

☞ Contact : 36 Av. Maurice Maunoury 1er étage
28600 Luisant. Tél : 02 37 20 08 58

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

 **CHARTRES
RENOV'
HABITAT**
Un service gratuit
de Chartres métropole

 **CHARTRES
MÉTROPOLÉ**

Vous servir sans ac'crocs...



Connaissez-vous le quotidien du métier de votre facteur et des risques encourus ?

Chaque année, en France, plus de 1200 facteurs sont mordus ; car tous les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles lors de la présence du facteur.

Voici quelques conseils que vous connaissez peut-être déjà, que la mairie et La Poste vous remercie de vérifier et d'appliquer.

- Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété. Lors du passage du facteur : fermez votre portail ou attachez votre chien.
- Placez votre chien dans une pièce à part, avant d'aller ouvrir la porte lorsque le facteur sonne pour un colis, un recommandé ou une prestation à domicile.
- Si votre chien est en liberté, approchez-vous de votre portail fermé afin que le facteur puisse vous remettre votre courrier ou colis sans prendre de risque.
- Evitez d'aller à la rencontre du facteur avec votre chien tenu en laisse. (Il pourrait être stressé à l'approche d'un tiers).
- Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, restez où vous êtes et rappelez-le fermement.

Nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra au facteur de travailler en toute sécurité.

... ET RAPPEL !

« Arrêt des services de téléphonie fixe et d'Internet sur le réseau cuivre »

Tous les utilisateurs, tant grand public, que collectivités ou entreprises, devront migrer du réseau de téléphonie fixe et d'Internet sur le réseau cuivre vers la fibre optique ou, dans certains cas, vers d'autres technologies.

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre. Le nombre d'abonnements fibre a dépassé le nombre d'abonnement cuivre en 2022 selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep).

La performance du cuivre est largement concurrencée par la fibre optique dont le déploiement prend de plus en plus d'ampleur, faisant de la France le pays le plus fibré d'Europe. La transition vers la fibre est également vertueuse d'un point de vue énergétique. Les lignes Internet fixe sur support fibre consomment ainsi quatre fois moins d'énergie que leur équivalent cuivre

Votre ligne sera opérationnelle jusqu'à la fermeture technique du cuivre dans votre commune. Lorsque votre commune sera concernée par cette fermeture, votre opérateur commercial prendra contact avec vous pour vous proposer des offres de substitution en fibre optique ou sur une autre technologie. Vous restez, bien entendu, libre de donner suite à cette proposition ou de vous reporter sur l'offre de votre choix proposée par un autre opérateur. Cette fermeture du réseau cuivre est progressive, par lots de communes et devrait s'achever en 2030 sur le territoire.

Pour Challet, c'est :

- Fermeture commerciale : Janvier 2026
- Fermeture technique : Janvier 2028

En ce qui concerne le grand public, les offres sur le réseau cuivre (téléphonie et/ou internet) doivent être remplacées par un abonnement fibre ou par une offre sur une autre technologie. Vous pourrez conserver votre numéro de téléphone actuel en demandant la portabilité du numéro. N'hésitez pas à vous rapprocher au plus vite de votre opérateur ou de l'opérateur de votre choix pour en savoir plus.

Il est donc primordial que vous engagiez ce changement vers la fibre (ou vers une autre solution adaptée) suffisamment tôt avant la date de fermeture technique du cuivre, date à laquelle tous les services sur le cuivre s'arrêteront.



Chartres métropole vous propose des composteurs individuels. Retrouvez les modalités ci-dessous pour vous équiper !

Les déchets biodégradables représentent environ un tiers de la poubelle d'ordures ménagères des habitants de l'agglomération. Le compostage est une méthode de réduction des déchets qui permet : d'éviter l'incinération et d'obtenir un engrais naturel et gratuit.

- **Vente** : Chartres métropole organise des ventes de composteurs précédée d'une formation sur le compostage dans les communes. Vous pourrez directement récupérer votre composteur en kit à l'issue de la formation. Retrouvez le planning complet des ventes sur www.chartres-metropole.fr
- **Livraison à domicile** : Un bon de commande composteurs est disponible sur www.chartres-metropole.fr. Après avoir envoyé ce bon de commande accompagné d'un chèque au pôle administratif à Chartres, un rendez-vous sera convenu avec vous pour vous livrer votre composteur à domicile en kit.

Les bacs jaunes :



De mi-avril à fin mai, le service déchets de Chartres Métropole a distribué aux foyers les bacs jaunes afin de généraliser la collecte sélective en porte à porte en bacs roulants, à toutes les communes de son territoire. Un service attendu !

Les ordures ménagères sont désormais ramassées tous les jeudis et, ces nouveaux bacs jaunes (pour les emballages recyclables en plastique, carton, le papier, les boîtes de conserve en métal, les canettes..), toutes les 2 semaines, le mercredi.

Seul, le point d'apport volontaire, rue de la République, est quant à lui resté pour y déposer et trier le verre.



Lien Internet pour retrouver le calendrier des collectes pour notre village :

<https://www.chartres-metropole.fr/collectes-par-commune/challet-collecte>

ROMAIN PASCAL
plomberie - chauffage
création de salle de bain

29 rue de la Forte Maison
28300 POISVILLIERS
02 37 21 74 08
contact@romainpascal.fr
www.romainpascal.fr

chauffage

plomberie

sanitaire

traitement de l'eau

remplacement chaudières gaz et fioul

installation & rénovation de salle de bain

pompe à chaleur

chaudières granulés de bois



point-justice

informer, orienter, aider

**POINT D'ACCÈS AU DROIT DE
CHARTRES**

Le Point d'Accès au Droit
de Chartres vous accueille

du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

 02 36 67 30 40

 3039

pad@agglo-ville.chartres.fr



Pour qui ?

Pour chaque personne, quels que soient ses revenus, son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité,...

Où ?

Dans un point-justice et/ou dans une maison de justice et du droit (MJD)

**Un espace neutre, gratuit,
confidentiel et de proximité**

Avec qui ?

Avocats, notaires, commissaires de justice, associations, conciliateurs de justice, délégués du Défenseur des droits, écrivains publics, agents d'accès au droit,...

Pourquoi ?

Pour connaître ses droits et obligations et être aidé dans ses démarches

Comment ça marche ?

Un premier entretien d'écoute et d'orientation

Une consultation juridique avec un professionnel du droit ou une information juridique sur rendez-vous

Quand ?

A tout moment pour être informé de ses droits

Avant, pendant ou après une procédure judiciaire

✓ MAIRIE

1, rue de Verdun.
02 37 23 97 94



mairie-challet@outlook.com

Changement d'adresse mail en 2023 
Site Internet : <http://www.mairie-challet.fr>

Ouverture du secrétariat

Mardi de 14h à 19h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Permanence du Maire et des Adjoints

Mardi de 17h à 19h ou sur rendez-vous

✓ GUICHET UNIQUE

Hôtel de l'agglomération
Place des Halles
02 37 23 40 00



Transport à la demande :
0 801 90 10 28

✓ NUMEROS D'URGENCE



Samu : **15**
Police : **17**
Brigade de Chartres : **02 37 91 27 10**
Pompiers : **18 ou 112**
Sans abri : **115**
Enfance maltraitée : **119**
Femmes en danger : **3919**
Centre antipoison : **02 41 48 21 21**

✓ ASSISTANTE MATERNELLE

Mme Delphine DOS SANTOS : 8, Rue du Friche
02 37 32 53 68 ou 06 37 89 67 89



✓ ASSISTANTE SOCIALE

Contact : 02.37.23.52.00 ou 02.37.23.52.13

Permanences 3ème mardi du mois en mairie de Clévilliers

Tremblay-les-Villages : Mme Sarah NGUYEN-CAILLEAU
Sarah.nguyen-cailleau@eurelien.fr

✓ MAISON FRANCE SERVICES



7 rue de Chateaufort 28170 Tremblay-les-Villages
02 37 65 28 18
france-services@tremblaylesvillages.com

✓ PHARMACIE



- Pharmacie de garde : le **3237**
- Pharmacie la plus proche :
2 Bis, place de l'Eglise Tremblay-les-Villages
02 37 65 22 73

✓ AUXILIAIRES MEDICALES

Pédicure - Podologue

- 106 rue Jean-Luc Sorand - Tremblay-les-Villages
06 24 40 07 75

Kinésithérapeutes

- 3 impasse Chardonnière - Tremblay-les-Villages
02 37 65 23 66
- 1 rue de la Libération – Bailleau l'Évêque
02 37 22 29 51

✓ MEDECINS

- Dr OUSTRIC Nicolas et BEAULIER Manon
106 rue Jean-Luc Sorand
28170 Tremblay-les-Villages

✓ CABINETS DE SOINS INFIRMIERS



- 36 bis Grande Rue – Berchères-Saint-Germain
07 71 00 37 93
- 1, rue de la Libération - Bailleau-L'Évêque
02 37 22 97 72
- 106 rue Jean-Luc Sorand - Tremblay-les-Villages
02 37 65 22 60

✓ HOPITAUX



- Hôpitaux de Chartres - Le Coudray
02 37 30 30 30 - <http://www.ch-chartres.fr>
- Centre hospitalier Victor Jouselin – Dreux
02 37 51 52 53 - <http://www.ch-dreux.fr>
- ELSAN Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers
02 37 18 41 00 - <http://hpel.care>

✓ NUISIBLES



- GAF Solutions : Désinsectisation, guêpes, frelons, chenilles processionnaires...
06 70 95 15 58
- Attrap'3 D : dératisation, désinsectisation et désinfection
06 22 87 87 70
attrap3d@gmail.com / attrap3d.fr

SERVICES TECHNIQUES

S Y N E L V A

- **ELECTRICITÉ** : SYNELVA
12, rue du Président Kennedy 28110 Lucé
- Accueil physique : Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Accueil téléphonique : 02 37 91 80 00, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Accueil technique : 02 37 91 80 30, du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h15.
<http://www.rseipc.fr>

- **EAU** : Cm Eau
13 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES



- Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- Accueil téléphonique : 02 34 43 90 22
<http://www.cmeau.com>

DECHETS



- **DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE** :
ZA de Pierres. 2 Rue du Clos de Marolles 28130 Pierres
<http://www.sitreva.fr>

Chartres Métropole met également 4 déchetteries à votre disposition : Champhol, Chaunay, Dammarie et Saint-Aubin-des Bois
(<http://www.chartresmetropole.fr>).

- **DÉCHETS VERTS** :
D'avril à novembre, vous pouvez déposer vos déchets verts dans le conteneur situé à Fresnay-le-Gilmert que Chartres Métropole met à disposition.
- **Encombrants**
Ce service est assuré deux fois dans l'année, ces dates figurent sur le calendrier des collectes des ordures ménagères. **Les encombrants doivent être sortis la veille après 19h.**

N'hésitez pas à consulter les sites internet de la mairie et de Chartres Métropole.

- **DÉCHETS RECYCLABLES** :
Le container, situé rue de la République, est uniquement réservé à la récupération, recyclage du verre. Pour le reste les déchetteries de Pierres et Chartres Métropole sont à votre disposition.
Avec l'arrivée des bacs jaunes, en porte à porte, vous pouvez mettre vos autres déchets recyclables (cartons, plastiques, papiers...) dans votre container qui sera ramassé tous les 15 jours, le mercredi.



N'oubliez pas de rentrer vos containers, une fois la collecte passée.

PAROISSE St-YVES-DES-TROIS-VALLEES

- Don René-François CHARBONNEL - Curé
28, rue Maunoury 28130 MAINTENON
02 37 23 01 28
paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr
www.paroissemaintenon.com



AGENCE POSTALE



- **Mairie de Clévilliers**
Lundi : 13 h 30 - 18 h 00, Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00
Jeudi : 8 h 15 - 11 h 30, Vendredi : 13 h 45 - 18 h 00
1er et 3ème samedi du mois : 9 h 00 - 12 h 00
Tél : **02 37 23 91 57**

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTE

- **Les Épicureries**
Marion et Edouard VIVIEN
Ecolodges - Chambres d'hôtes
<https://www.lesepicureries.fr>
06 49 42 92 04
16 rue de la République 28300 Challet



- **Gîte Chavanne**
Service de réservation au **02 30 28 10 76**
Rue de Dreux 28300 Challet



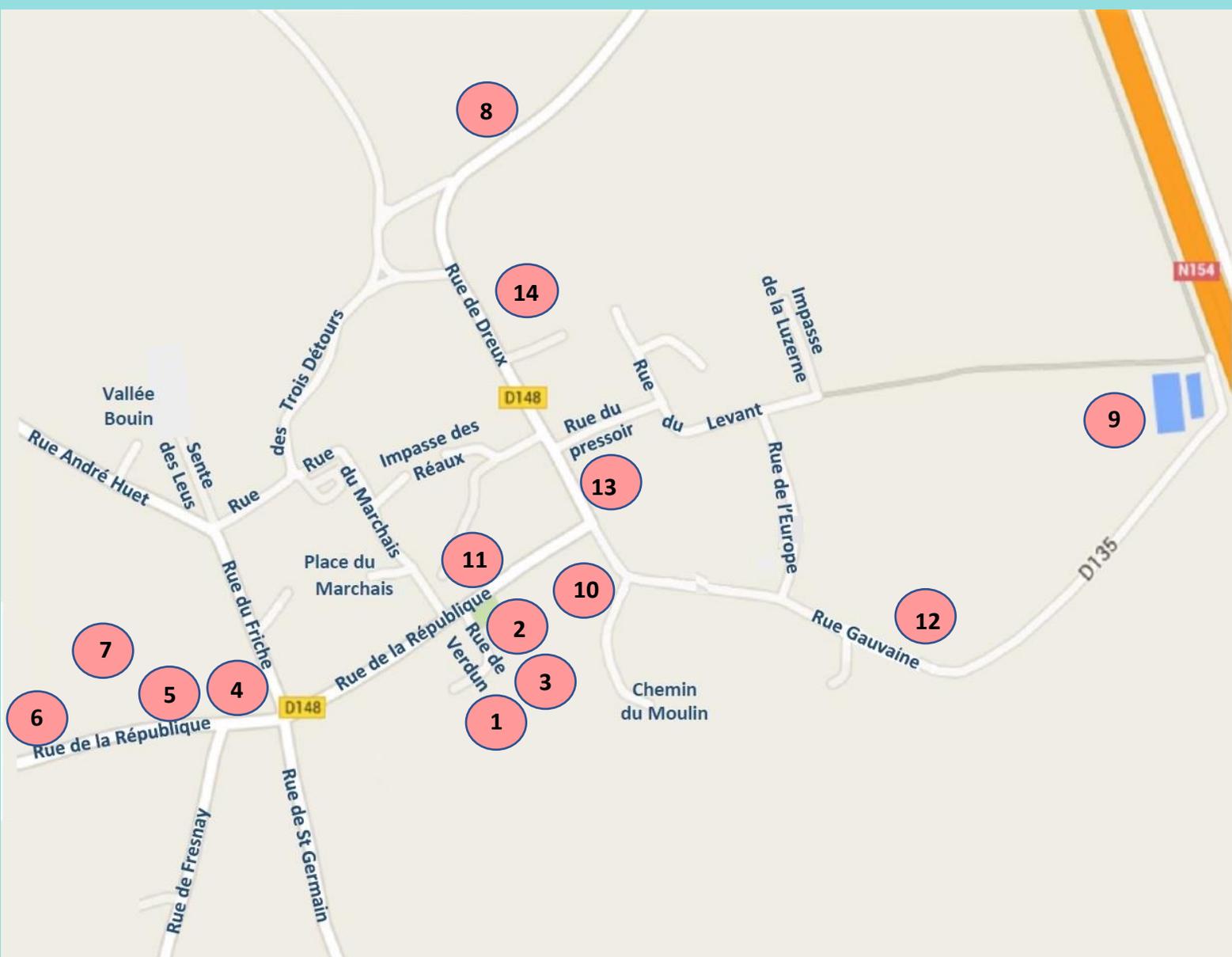
ARTISANS & COMMERCANTS LOCAUX

- **Menuiseries et agencements Dimitri TACHAT**,
2, rue Gauvaine.
Tél : **02 37 33 07 45 / 06 89 51 05 18**
<http://www.menuiserie-tachat-agencement.com>
- **Plomberie EKO**
17 rue Gauvaine
Tél : **06 58 45 66 89**
- **Plombier, carreleur SDB Concept**
6 rue de Dreux
Tél : **06 01 42 57 57**
- **Distributeur à pain** (près de la salle communale)
Boulangerie Au pain maison
10 rue des Tilleuls 28300 Bailleau-l'Evêque
Tél : **02 37 22 93 33**
- **Boucherie DARMIGNY** de Clévilliers
Circule le vendredi.
Tél : **02 37 23 98 90**

FOURRIERE ANIMALE

- Mondonville, 28300 Amilly
Tél : **02 37 36 02 04** ou **06 48 85 68 88**
- Le Refuge Bouconville, 28170 SERAZEREUX
Tél : **02 37 65 23 58**





Bâtiments communaux

- 1** Mairie
- 4** Salle et logement communal
- 7** Espace intergénérationnel
- 2** Eglise
- 5** Arsenal des pompiers
- 8** Cimetière
- 3** Salle paroissiale
- 6** Château d'eau
- 9** Bassins de lagunage

Commerçants et artisans

- 10** Menuiserie TACHAT agencement
- 13** SDB Concep
- 11** Chambres d'hôtes : Les Épicuries
- 14** Gîte Chavanne
- 12** EKO Plomberie – chauffage

Toute l'année,
 Retrouvez l'actualité de la commune de Challet :
www.mairie-challet.fr
 Facebook - Panneau Pocket
 Ne pas jeter sur la voie publique – Pensez au tri.